**L’Appel des retraités CGT**

Retraités, salariés, jeunes, solidaires le 17 septembre

**Les retraités et les personnes âgées sont les principales victimes de la pandémie : ils représentent 80 % des décès dus au coronavirus, dont la moitié en EHPAD. C’est pourtant eux qu’une campagne insidieuse tente de rendre responsables de la crise économique, pour justifier une baisse des pensions et de leurs revenus au nom de la solidarité entre générations.**

**« *Pour sauver quelques personnes très âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens !* » s’exclame Christophe Barbier sur BFM-TV. Mensonge !** Ce n’est pas pour protéger les anciens que l’économie a été arrêtée, mais pour sauver le pays d’un désastre au- quel nous a conduit la politique d’Emmanuel Macron et de ses prédécesseurs : destruction des stocks de masques, délocalisation des productions de tests, démantèlement de l’hôpital public, qui n’a pas permis de traiter toutes les personnes à risque, quand on ne s’est pas contenté de les accompagner à la mort dans certains EHPAD, sur directive ministérielle!

**Si l’État avait joué son rôle au service de l’intérêt général** en renforçant son système de santé, la France aurait pu faire face à la pandémie sans confinement général. Les conséquences de la crise économique auraient pu être atténuées au bénéfice des jeunes etdes salariés.

**La campagne de dénigrement des retraités permet** au député macroniste, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financementde la Sécurité sociale pour 2021, **« d’imaginer que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées».**

Nous ne l’accepterons pas. Le redressement de notre économie implique que l’on sorte de l’austérité pour développer un Plan de relance du pouvoir d’achat des salariés et des retraités. **En 12 ans, le pouvoir d’achat des retraités a été réduit de 20 %.** Ces dernières années, le blocage des pensions et des complémentaires, la hausse de la CSG, l’ont encore amputé alors que les prix des produits de consommation courante augmentent de 6% en moyenne, ceux des fruits et légumes de 12%.

**Le Plan de relance gouvernemental va profiter sur- tout aux actionnaires et aux grandes fortunes.** Re- donner du pouvoir d’achat aux retraités, c’est bon pour tous. Les retraités représentent 52 % de la consommation en France, maintenir et augmenter leur pouvoir d’achat contribuera à la relance del’économie.

**L’UCR-CGT invite les retraités à se joindre aux rassemblements et manifestations à l’appel de la CGT, la FSU, Solidaires, des organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNEF, UNL, le 17 septembre contre la précarité et la pauvreté, pour le développement des services publics, l’abandon de la réforme des retraites, la hausse des salaires et des pensions.**

*L’UCR-CGT. Montreuil, le 2 septembre 2020*

**retraités**

* **Mon pouvoir d'achat •Maretraite • Ma santé • Mes besoinsquotidiens**

>***J’adhère à la CGT***

Nom......................................................................................Prénom.....................................................................................................................................................

Adresse  ................................................................................................................................................................................................................................................................

Codepostal....................................................................Ville............................................................................................................................................................

Branche professionnelle d'origine  ............................................................................................................................................................................................

Mail  ..............................................................................................................................................Tél.  ........................................................................................................

***Bulletin à retourner à***

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d’un droit d’accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS**